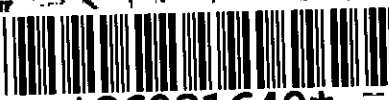


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****25 FEV. 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
Bruxelles**Réserve
du
Moniteur
belge

Obligatoire à remplir :

Légale,
notal,***26031640***N° d'entreprise : **0542 905 832**

Nom

(en entier) : **maRadio.be**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Boulevard Auguste Reyers 52 - 1044 Bruxelles - Belgique**

Objet de l'acte : Confirmation de la cooptation faite par le Conseil d'administration le 15 février 2024 des 3 administrateurs : Guillaume Collard, Steven Van den Audenaerde et Philippe Deraymaeker et démission de 3 administrateurs : SRL Sodimob représentée par Patrice Journiac, SRL Air Booster représentée par Frédéric Herbays et Emmanuel Tourpe

PV de la réunion de l'AGO n°10 du 7 juin 2024

Point 5. Confirmation de la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur SRL Elevate représentée par Monsieur Guillaume Collard, à la suite de la démission de l'Administrateur SRL Sodimob représentée par Monsieur Patrice Journiac. L'Assemblée générale confirme à l'unanimité des voix des membres la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur SRL Elevate représentée par Monsieur Guillaume Collard, à la suite de la démission de l'Administrateur SRL Sodimob représentée par Monsieur Patrice Journiac.

Point 6. Confirmation de la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur Steven Van den Audenaerde en remplacement de la SRL Air Booster SRL, représentée par Monsieur Frédéric Herbays et désignation pour un nouveau mandat de 5 ans. L'Assemblée générale confirme à l'unanimité des voix des membres la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur Steven Van den Audenaerde en remplacement de la SRL Air Booster SRL, représentée par Monsieur Frédéric Herbays et désignation pour un nouveau mandat de 5 ans.

Point 7. Confirmation de la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur Philippe Deraymaeker en remplacement de Monsieur Emmanuel Tourpe. L'Assemblée générale confirme à l'unanimité des voix des membres la cooptation faite par le Conseil d'administration du 15 février 2024 de l'Administrateur Philippe Deraymaeker en remplacement de Monsieur Emmanuel Tourpe.

Dorénavant, l'organe d'administration est composé de :

- Frédéric Gérard
- Grégory Finn
- Kim Beyns
- Ann Crabeels
- Jean-Paul Philippot
- Eric Adelbrecht
- Natacha Delvallée
- Jacques Galloy
- Guillaume Collard
- Steven Van den Audenaerde
- Philippe Deraymaeker

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2026 - Annexes du Moniteur belge